



LE 8 MARS : UN JOUR SANS NOUS GREVE FEMINISTE !

Journée internationale de la lutte pour les droits des femmes, le 8 mars se présente cette année sous un jour exceptionnel. Pour la première fois, une intersyndicale large (CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU), en convergence avec le mouvement féministe, appelle à se mobiliser y compris par la grève !

Ce mot d'ordre prend une résonance particulière dans nos secteurs.

Ces dernières semaines, dans le cinéma, des comédiennes multiplient les prises de parole pour dénoncer des faits très graves de violences sexuelles subies au cours de leur carrière. Ces prises de parole courageuses et que nous soutenons ne sont que la partie visible de l'iceberg. Le sexisme et les violences rongent tous les secteurs de la création, que ce soit dans le cinéma, l'audiovisuel, la musique, le spectacle vivant ou les arts plastiques. Combien d'entre nous, artistes, techniciennes, ou autres professionnelles du cinéma, de la musique, du spectacle vivant ou de l'audiovisuel, n'ont eu à connaître de remarques ou de comportements sexistes et déplacés sur nos lieux de travail ? Combien d'entre nous ont eu à subir des agressions sexuelles, des viols ? Dans bien des cas, nous ne pouvons témoigner ni dénoncer de peur d'être blacklistées. Il ne faut pas gratter beaucoup, pour voir que derrière les valeurs progressistes et d'émancipation qui peuvent être mises en avant par les secteurs de la création, c'est un système de domination patriarcale bien établi qui s'impose partout. L'omerta doit cesser !

Et si nous parlions de nos salaires et de nos emplois ? La non mixité de certaines de nos professions constitue un terreau favorable aux discriminations et aux violences : les métiers à dominante masculine par exemple évoluent peu et lentement (11% de musiciennes dans les musiques actuelles par ex.). Les métiers fortement féminisés, comme les métiers administratifs, se conjuguent toujours avec la dévalorisation salariale et le déficit de reconnaissance des responsabilités. Rappelons que les écarts de salaire entre les femmes et les hommes dans la culture sont de l'ordre de 16% ! Nos employeurs ont certes été volontaristes pour mettre en place des accords et actions pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans certaines de nos branches, il en va autrement sur les questions d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ou d'équilibre vie personnelle et vie professionnelle. Il y a manifestement une volonté délibérée de ne pas traiter ces sujets !

La situation actuelle appelle à des mesures fortes :

- La négociation et la signature d'accords de prévention et de sanction des violences sexistes et sexuelles dans toutes les branches, à l'instar du spectacle vivant privé et du spectacle vivant subventionné ;
- La mise en place de dispositifs financiers pour aider les victimes de violences sexistes et sexuelles à saisir la justice ;
- L'éga-conditionnalité de toutes les aides publiques pour une plus grande mixité des métiers ;
- La négociation et la mise en œuvre d'accords égalité professionnelle (obligatoires à partir de 50 salarié-es) qui prévoient notamment des mesures fortes pour permettre un rattrapage salarial (avec des enveloppes dédiées par exemple).

La situation ne peut plus durer. Nous devons faire monter le rapport de force pour nous faire entendre !

Le 8 mars, prenons la parole dans la rue en manifestation, sur nos lieux de travail où nous pouvons interpeller nos directions, réunir des assemblées générales. Ouvrons des espaces de parole entre salarié.es, multiplions les actions, soyons visibles dans les cortèges en tant que travailleur.euses du spectacle, de la culture et artistes-auteur.ices.

La CGT Spectacle appelle toute la profession à se mobiliser par la grève le 8 mars prochain.

Mettons nos employeurs face à leurs responsabilités !

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la lutte pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ne sont pas une option dans le droit du travail !

#UnJourSansNous

Paris, le 23/02/2024